

Cartographie des acteurs français pour le financement du développement



ÉDITORIAL

Le financement de la transition écologique et environnementale dans les pays émergents est un sujet peu couvert et pourtant primordial tant la problématique est mondiale alors que l'essentiel des flux concerne les seuls pays de l'OCDE. C'est une priorité de réorienter les capitaux du Nord vers le Sud et d'encourager davantage l'investissement privé.

Alors que la France se mobilise dans le cadre d'initiatives mondiales telles que le One Planet Summit, l'initiative « Finance in Common » portée par l'AFD ou le Fonds vert pour le climat, nous avons souhaité positionner la Place de Paris à travers une Task-force dédiée « Finance for Développement » au sein de Finance for Tomorrow. La réalisation de cette cartographie des acteurs français pour le financement du développement montre les atouts significatifs de la Place de Paris qui réunit une communauté d'acteurs actifs sur l'ensemble de la chaîne de développement de projets d'infrastructures. La diversité et la complémentarité des acteurs français constituent une opportunité considérable pour promouvoir la croissance et le rayonnement de la Place à l'international.

Avec ce premier travail, nous avons souhaité valoriser l'expertise française et favoriser des synergies entre les acteurs du financement de projets pour accélérer la transition dans les pays émergents. Nous proposons également des recommandations pour éliminer les freins que rencontrent les acteurs de l'écosystème et intensifier la dynamique de la Place de Paris dans l'optique de la COP26 !



Thierry Déau
Président
de Finance for Tomorrow



Anne-Claire Roux
Directrice générale
de Finance for Tomorrow

SOMMAIRE

Résumé	01
Introduction	02
Méthodologie de la cartographie	04
Géographies d'intervention	05
Objectifs de développement durable adressés	06
Panorama des acteurs	07
Phase préparatoire : Développement d'un cadre incitatif	10
Phase préparatoire : Origination / émergence de projets	12
Phase préparatoire : Structuration préliminaire de projets	13
Phase de transaction : Mise sur le marché des projets	15
Phase de transaction : Financement et bouclage de projets	17
Conclusion	18
Remerciements	19

Finance for Tomorrow (ci-après « F4T ») vise à faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et à la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. C'est pour soutenir cette ambition, mais aussi promouvoir l'expertise française et favoriser des synergies entre les acteurs du financement de projets d'infrastructures durables dans les pays en développement, que la Taskforce « Finance for Development » a produit ce premier travail de cartographie des acteurs et des outils du financement du développement.

Cette cartographie présente 40 acteurs clés de l'écosystème en France ainsi que leur positionnement dans le cycle de vie d'un projet d'infrastructure durable dans un pays en développement. Les entités mentionnées dans ce document ont été sélectionnées selon un ensemble de critères. Le référencement des acteurs s'est réalisé principalement sur la base d'un questionnaire complété par une série d'entretiens. F4T encourage les entités qui auraient pu être omises à se manifester afin d'être mentionnées dans les futures éditions.

Le financement de projets d'infrastructures est un des atouts clés de la Place financière de Paris avec une communauté d'acteurs experts et actifs dans ce domaine, et de nombreux succès de grands projets d'infrastructures à l'international. Pourtant, souvent mal identifiée voire méconnue, l'expertise française sur le segment spécifique du financement du développement constitue une opportunité considérable de croissance et de rayonnement pour la Place de Paris.

Cette cartographie met en évidence **une répartition géographique relativement équilibrée des interventions des acteurs publics/parapublics français ainsi que des acteurs bi-multilatéraux à travers le monde. Par ailleurs, il est relevé une attention particulière portée par les acteurs privés à l'Afrique sub-saharienne** (83 % des répondants) alors que seulement 43 % des répondants opèrent en Asie du sud.

Concernant les Objectifs du Développement Durable (ODD) ciblés par les acteurs, **les ODD 1 (lutte contre la pauvreté), 7 (recours aux ENR), 13 (Action climatique), 9 (Innovation) et 11 (Ville durable) sont ceux principalement ciblés** avec plus de 80 % des répondants. A contrario, les ODD 15 (vie terrestre), 14 (vie aquatique), 2 (lutte contre la faim) et 16 (Justice) font l'objet d'une attention plus réduite, avec seulement 25 % ou moins des répondants qui les ciblent.

Toutefois, ces succès pourraient encore être intensifiés en éliminant les derniers freins que rencontrent les acteurs de l'écosystème que sont les enjeux de coordination des initiatives, de chevauchement des interventions et ceux d'image/réputationnel. A ce titre, trois recommandations sont ressorties de cette cartographie :

- 1. Unifier et coordonner les initiatives d'origination et de structuration de projets**
- 2. Recentrer les activités des acteurs publics/parapublics afin de permettre la croissance des activités des acteurs financiers privés**
- 3. Structurer une « image de marque » gage de qualité des projets développés par l'écosystème – team France**

INTRODUCTION

Finance for Tomorrow a pour objectif de différencier la Place de Paris par la qualité de ses produits et de son expertise en matière de finance verte et durable, de renforcer les synergies et la co-construction public-privé ainsi que d'organiser le rayonnement européen et international de Paris comme place financière verte et durable.

Parmi les différentes thématiques portées par F4T, ce travail cherche à mettre en lumière le lien entre développement et finance durable dans les pays émergents et à lancer une réflexion sur le financement de la transition en lien avec les enjeux liés au développement. C'est pour y répondre et mieux identifier les acteurs et les outils du financement du développement qu'a été réalisé ce panorama. L'objectif est d'identifier les liens, les groupements et les synergies possibles mais aussi les manques au sein de l'écosystème.

Dans le cadre de cette cartographie, le financement du développement est défini comme « *tous les flux d'investissement permettant le développement d'infrastructures contribuant à l'atteinte d'un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable (ODD), sans entraver celle des autres, dans l'un des pays en développement* ».

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Plus précisément, les termes de cette définition sont entendus de la manière suivante :

- **Flux d'investissement** : flux financiers (directs et indirects) et flux techniques.
- **Pays en développement** : 142 pays bénéficiaires de l'APD présents sur la liste établie par l'OCDE.
- **Absence d'entrave aux ODD** : démarche pour laquelle les potentiels impacts négatifs sur d'autres ODD ont été dûment identifiés et atténués.

Compte tenu de cette définition, et au prisme des objectifs de cette cartographie, les acteurs pertinents ont été identifiés sur la base de deux catégories de critères cumulatifs :

- **Critères géographiques**
 - **Ancrage français** : les acteurs retenus seront uniquement ceux dont le centre des intérêts économiques est en France, exception faite des acteurs bilatéraux et multilatéraux, autrement dit ceux disposant d'un bureau de représentation en France seront inclus.
 - **Empreinte internationale** : les acteurs retenus seront uniquement ceux dont les activités sont substantiellement réalisées dans les pays en développement.
- **Critères sectoriels**
 - **Développement d'infrastructures** : les acteurs retenus seront uniquement ceux dont les activités participent au développement d'infrastructures.
 - **Contribution aux ODD** : les acteurs retenus seront uniquement ceux dont une part substantielle des activités contribue à l'atteinte d'un ou de plusieurs ODD.

Le périmètre de cette cartographie ne prétend pas être exhaustif mais vise à offrir à tous les acteurs une vision synoptique de l'écosystème du financement du développement au sein de la Place de Paris pour favoriser son attractivité en la matière.

Ce travail devra servir à orienter les travaux de F4T et de ses membres dans le domaine, et du groupe de travail Finance for Development en particulier, notamment dans le cadre des grands rendez-vous internationaux dédiés qui sont prévus en 2021 et 2022.



MÉTHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE

Cette cartographie a été réalisée sur la base d'un questionnaire partagé avec 70 acteurs clés du secteur, auxquels 40 d'entre eux ont apporté une réponse. Le renseignement de ce questionnaire a été complété par une série d'entretiens avec 11 de ces acteurs. Cette sélection d'acteurs a été effectuée sur la base d'informations publiquement disponibles, conformément à la typologie de critères détaillés en introduction. La collecte des données auprès des acteurs a été structurée autour de 4 segments d'information :

- **Identification** de la personne répondante
- **Typologie** de l'entité répondante
- **Interventions** de l'entité répondante
- **Interactions** de l'entité répondante avec les autres acteurs

A des fins d'uniformisation des données collectées, et compte tenu des orientations stratégiques définies par la taskforce, les typologies d'acteurs ainsi que les interventions des entités ont été prédéfinies tel qu'exposé infra.

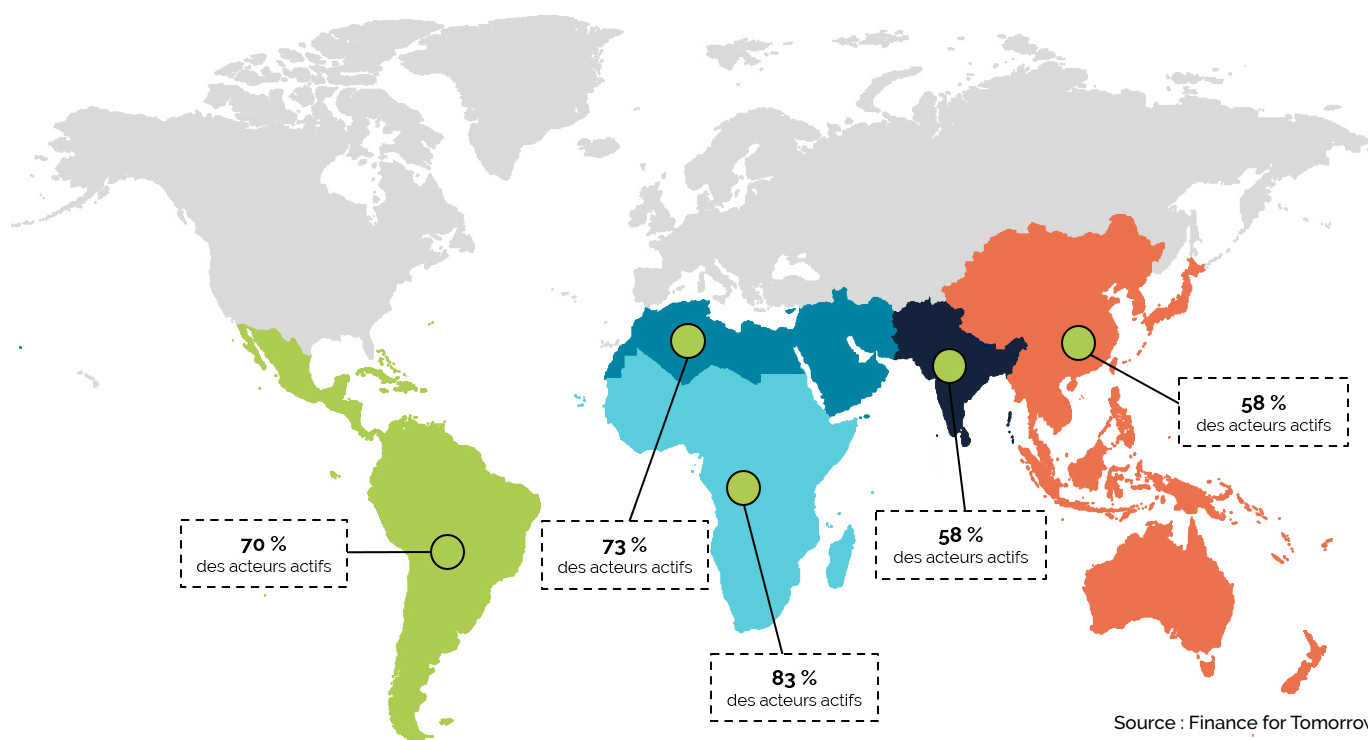
- **Typologies d'acteurs**
 - **Typologie principale** : les acteurs sont invités à se répartir en premier lieu selon qu'ils soient des acteurs financiers ou non-financiers.
 - **Typologie secondaire** : les acteurs sont invités à se répartir en second lieu selon qu'ils soient publics/parapublics, bi/multilatéraux ou privés.
 - **Typologie tertiaire** : les acteurs sont invités à définir/déterminer leur nature le plus précisément possible compte tenu de la diversité existante des acteurs (banques, industriels, établissements de recherche...)
- **Typologie d'intervention**
 - **Typologie principale** : selon que les acteurs soient financiers ou non-financier, les typologies d'interventions proposées sont distinctes.
 - **Typologie secondaire** : parmi les typologies d'interventions proposées (financières ou non-financières), les acteurs sont invités à sélectionner celles qu'ils réalisent.

Cette collecte de données descriptives des acteurs et de leurs interventions est complétée par une section dédiée aux interactions entre acteurs de l'écosystème, ainsi que leur perception des liens, des clusters, des manques et des combinaisons possibles au sein de cet écosystème.

GÉOGRAPHIES D'INTERVENTION

La carte ci-dessous illustre la présence des acteurs interrogés au sein des pays en développement, découpés en cinq zones géographiques définies : Afrique sub-saharienne ; Afrique du nord & Moyen orient ; Amérique latine & Caraïbes ; Asie de l'est & Pacifique et Asie du sud.

GÉOGRAPHIES D'INTERVENTION DES ACTEURS - TOUS ACTEURS CONFONDUS



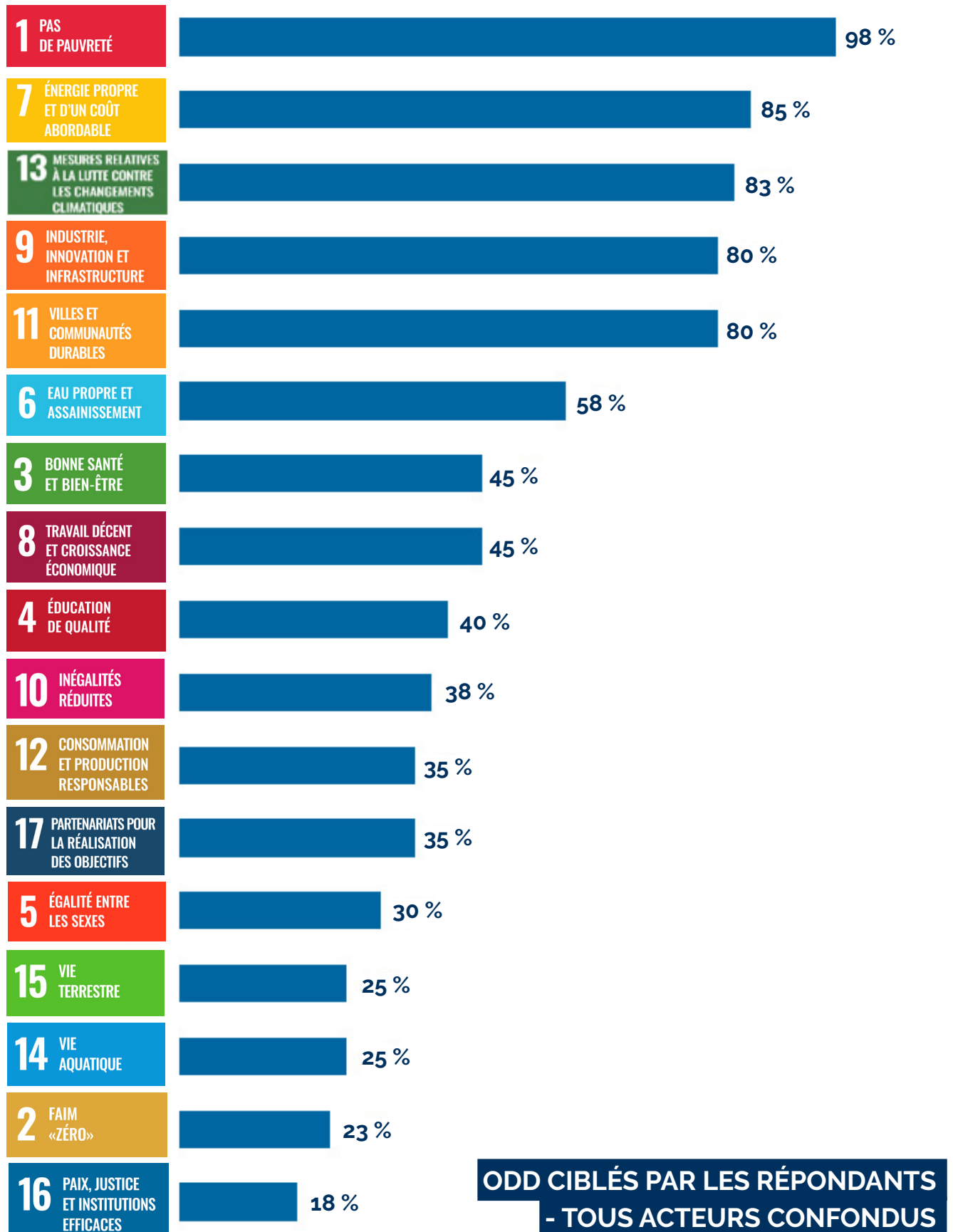
L'analyse détaillée des géographies d'intervention des acteurs met en lumière une **répartition relativement équilibrée des interventions des acteurs publics/parapublics** : les répondants de cette catégorie sont présents à 75 % dans tous les continents à l'exception de la zone Amérique latine & Caraïbes où 83 % sont actifs et de la zone Asie de l'est & Pacifique où seuls 67 % sont actifs.

A contrario, **les acteurs privés témoignent une attention particulière portée à l'Afrique sub-saharienne**, ciblée par 83 % d'entre eux, alors que seuls 70 % interviennent en Afrique du nord et au Moyen-Orient, 61 % en Amérique latine et dans les caraïbes, 48 % dans la zone Asie de l'est & Pacifique, et seulement 43 % en Asie du sud.

Enfin, en ce qui concerne **les acteurs bi-multilatéraux, ils sont très logiquement actifs de manière uniforme sur l'ensemble des zones, à l'exception notoire du Private Investment Development Group** qui se concentre sur les zones Asie de l'est & Pacifique, Afrique sub-saharienne et Asie du sud.

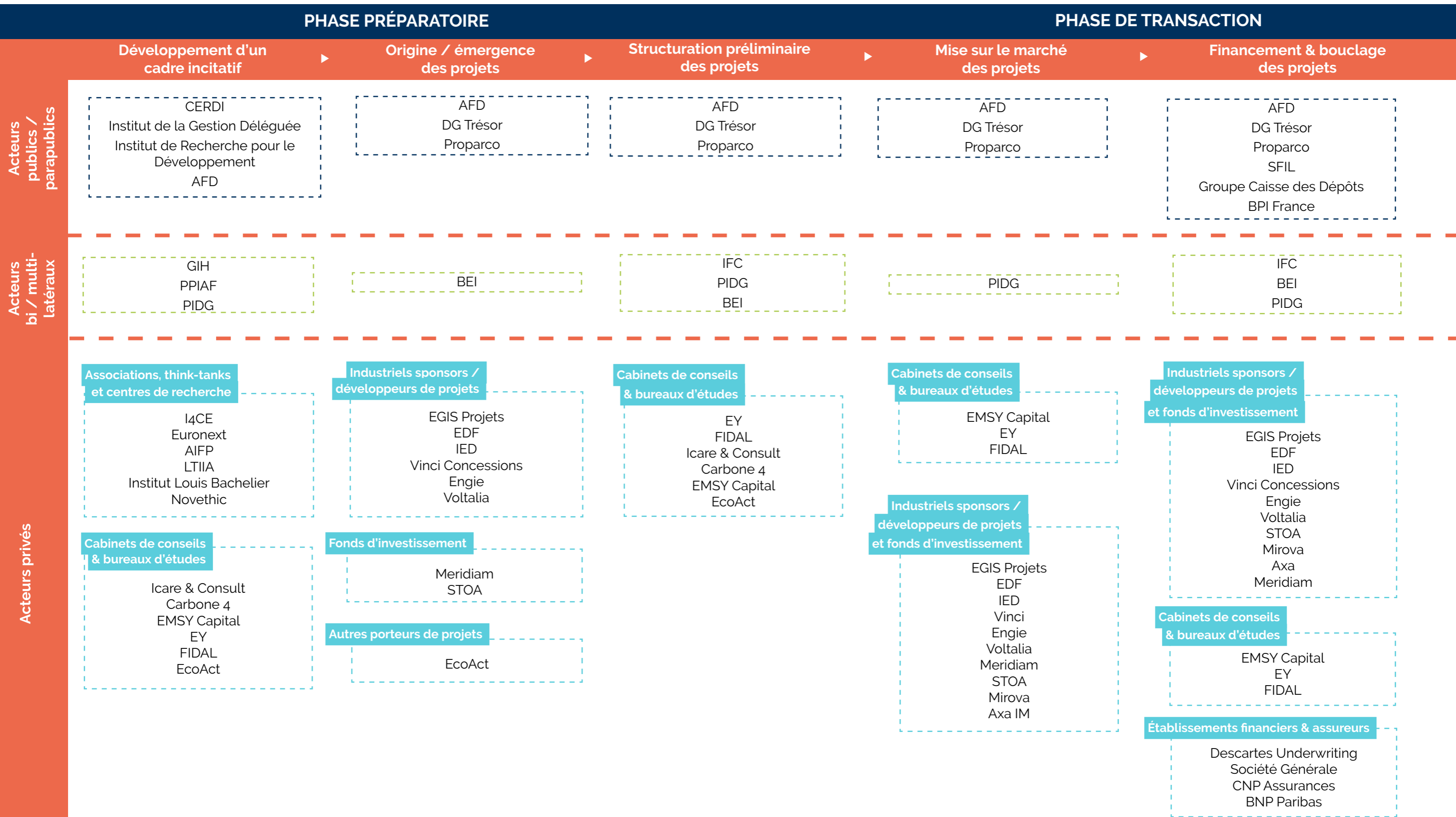
OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le graphique ci-dessous présente le niveau de concentration des acteurs interrogés sur chacun des dix-sept Objectifs du Développement Durable, tel qu'établis par l'Agenda du Développement Durable adopté par les Etats membres des Nations Unies en 2015.



PANORAMA GLOBAL DES ACTEURS

Le schéma ci-dessous représente le positionnement des acteurs ayant participé à cette cartographie ; il ne saurait donc fournir une vision exhaustive de l'écosystème mais vise à donner une illustration synoptique du positionnement de chaque typologie d'acteur au cours du cycle de développement d'un projet d'infrastructure durable dans un pays en développement.



F4T UN ANCRAGE FRANÇAIS, UNE EMPREINTE INTERNATIONALE

Finance for Tomorrow porte le rayonnement de la Place de Paris à l'international sur les sujets de finance verte et durable. Son action s'inscrit dans les initiatives d'acteurs clés qui travaillent à une mobilisation et collaboration accrue des parties prenantes pour une transition vers des sociétés inclusives, résilientes et sobres en carbone :

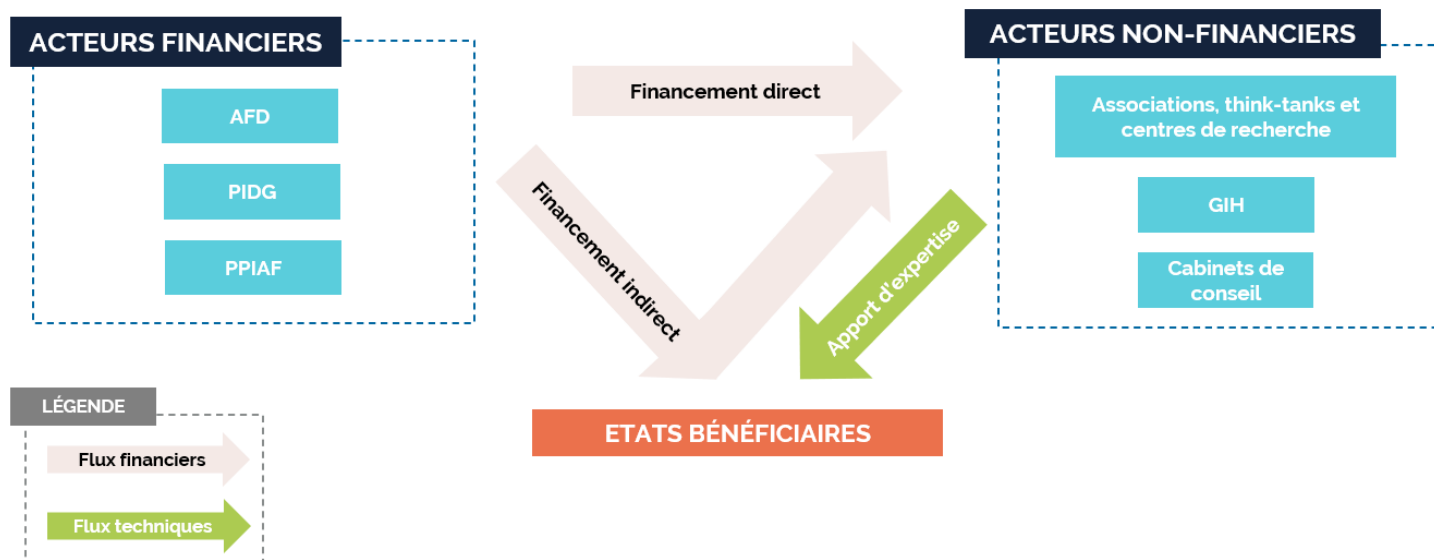
Le **R20 - Regions of Climate Action**, membre observateur de F4T, est une organisation internationale à but non lucratif fondée en 2011 par l'ancien gouverneur de Californie Arnold Schwarzenegger en coopération avec un certain nombre de régions et d'ONG de premier plan, les Nations Unies, les banques de développement, les entreprises de technologies propres et les universités afin d'accélérer les investissements d'infrastructure à faible émission de carbone investissements au niveau infra-national.

Le **Sommet Finance in Common** rassemble les banques publiques de développement ainsi que d'autres parties prenantes clés, telles que les chefs d'État, les gouvernements, les superviseurs et les représentants du secteur privé, de la société civile, des groupes de réflexion et du monde universitaire afin de contribuer de manière substantielle au succès de la «Décennie d'action» du Secrétariat général des Nations Unies.

Le **One planet summit**, lancé en 2017 par Emmanuel Macron avec l'ONU et la Banque mondiale, est une initiative qui rassemble des décideurs du monde entier, dirigeants et acteurs économiques, afin d'identifier et d'accélérer des initiatives transformatives et le financement de solutions en faveur du climat, de la biodiversité et des océans. Finance for Tomorrow est impliqué dans ces séquences diplomatiques, notamment lors de la 4^e édition de janvier 2021 dédiée à la protection de la biodiversité. De forts engagements ont été pris, en perspective du Congrès mondial pour la Nature de l'UICN (Marseille, septembre 2021) et de la COP15 à Kunming en Chine, faisant écho aux travaux de F4T menés dans son GT Biodiversité et Capital Naturel.

PHASE PRÉPARATOIRE : DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE INCITATIF

RÉSEAUX D'ACTEURS



ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Un appui à la structuration d'un environnement favorable et incitatif à l'émergence de projets d'infrastructures est particulièrement nécessaire dans les pays en développement. Cette démarche passe à la fois par la définition d'un cadre juridique adapté à de tels projets, par des actions de plaidoyer auprès des acteurs publics et privés afin de les sensibiliser sur les enjeux et opportunités en la matière ainsi que par des initiatives de renforcement de capacités, principalement à destination des acteurs publics.

Ces multiples initiatives, coordonnées ou non, permettent de faire rayonner à l'international la grande expertise des acteurs français dans le domaine, et ainsi de favoriser l'émergence ultérieure de projets sur lesquels pourront se positionner l'ensemble de la chaîne d'acteurs lors de leur structuration et de leur mise sur le marché.

Cette démarche volontariste peut bénéficier de l'important réseau diplomatique français, qui permet d'identifier et de porter au plus près des bénéficiaires les opportunités d'intervention des acteurs non-financiers de la Place. En outre, les partenariats académiques développés par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, tel que l'IRD ou le CERDI par exemple, avec leurs homologues dans les pays en développement constituent également une excellente « porte d'entrée » pour ces interventions.

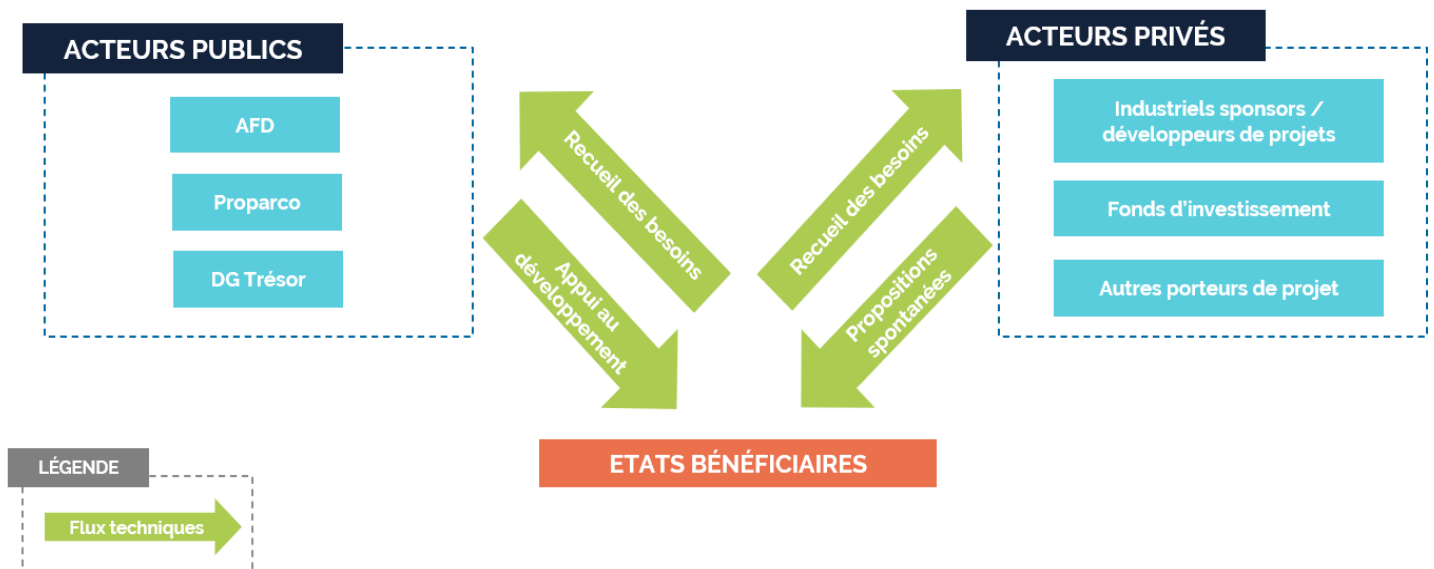
LE PPIAF

Situé au sein de la direction Infrastructure, PPP et Garanties de la Banque Mondiale, le Fonds de Conseil en Infra Public-Privé (PPIAF) contribue à améliorer le fonctionnement du Marché des Infras aujourd'hui déficient en quantité & qualité (« infra Gap ») par la collecte de connaissances (bases de données, MOOC & Guide de Référence PPP, clausiers-type, Benchmarking des meilleures procédures,...) et la fourniture d'assistance technique aux pouvoirs publics des PVD, leur permettant ainsi de réduire l'asymétrie d'information et de préparation avec les grands groupes privés. Le but est de créer un environnement favorable en amont de la transaction pour catalyser la Participation privée via un Cadre Réglementaire et institutionnel adaptés (réformes sectorielles, Unités PPP...), la doctrine d'emploi, et aider les autorités publiques à forger un consensus, renforcer leur capacités & appuyer les transactions pionnières.



PHASE PRÉPARATOIRE : ORINATION / ÉMERGENCE DES PROJETS

RÉSEAUX D'ACTEURS



ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

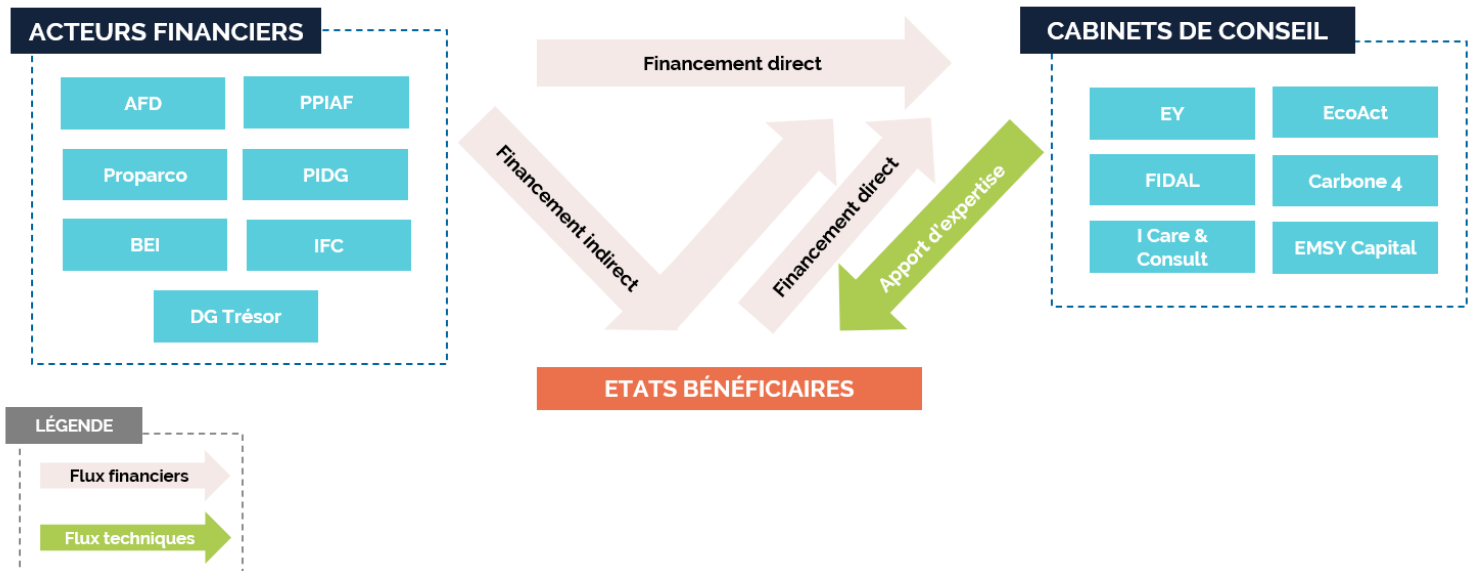
Le déficit marqué d'infrastructures au sein d'une majorité de pays en développement constitue un terrain favorable à l'émergence de multiples projets en la matière, tant à l'initiative des acteurs publics nationaux que d'acteurs privés (« Offres non sollicitées »). Cette multiplicité de sujets et d'intervenants complexifie la démarche d'analyse rationnelle des projets par les Etats bénéficiaires, devant conjuguer les offres d'appui des acteurs publics/parapublics ainsi que des acteurs privés avec leurs propres ressources et ambitions.

Il ressort des entretiens menés dans le cadre de cette cartographie que les interventions parallèles des acteurs privés et publics/parapublics auprès des Etats bénéficiaires ne se font pas dans une démarche coordonnée. Ce constat est à nuancer en ce qui concerne les interventions de la DG Trésor, qui ont pour but premier d'ouvrir des opportunités de marché pour les acteurs privés, là où les interventions de l'AFD ou de Proparco visent principalement à s'ouvrir des opportunités d'investissement, quelle que soit la nationalité des acteurs privés associés au Projet.

Le développement d'approches coordonnées public/privé des acteurs de la Place de Paris dans l'idéation de projets porteurs, avec la promotion de solutions technico-financières communes et cohérentes labellisées « France » permettrait de renforcer en profondeur la présence de l'ensemble de l'écosystème dans les pays en développement.

PHASE PRÉPARATOIRE : STRUCTURATION PRÉLIMINAIRE DES PROJETS

RÉSEAUX D'ACTEURS



ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

En dépit de la grande émulation en la matière, un nombre limité de projets dépasse la phase d'idéation pour se concrétiser par une mise sur le marché : la structuration préliminaire constitue le maillon le plus fragile du cycle de développement des projets. En effet, la réalisation des études nécessaires à l'attrait de partenaires privés et d'investisseurs souffre encore d'un déficit de financement : la réalisation de ces études repose aujourd'hui principalement sur des financements des acteurs publics/parapublics et bi-multilatéraux, le financement direct de ces études par les États bénéficiaires reste quant à lui sporadique.

Le très haut niveau de concurrence internationale sur le marché du conseil en structuration préliminaire de projets conjugué à l'insuffisance des financements en la matière contraint les opportunités de développement des acteurs français dans le domaine. La structuration de modèles innovants de financement portés conjointement par les acteurs privés industriels et financiers aux côtés des cabinets de conseils et avec l'appui des institutions publiques/parapubliques de couverture des risques permettraient d'accroître sensiblement le volume de projets de qualités mis sur le marché, qui représentent autant d'opportunités d'intervention tant pour les acteurs industriels que pour les intervenants financiers.

LE FINANCEMENT DE LA STRUCTURATION DES PROJETS

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a mené une réflexion conjointe avec des cabinets de conseil partenaires de la Place de Paris pour identifier les freins au développement de projets d'infrastructures au sein de la zone UEMOA. Il en est ressorti que **la zone ne souffre pas particulièrement d'un manque de financement mais plutôt d'un manque de préparation des projets**. Les conséquences de ce manque de préparation sont :

- Un manque d'appétit du secteur privé pour les projets présentés ;
- L'émergence de projets peu bancables car insuffisamment préparés et donc qui rencontrent des refus/réticences de la part des apporteurs de dette long terme notamment ;
- La multiplication des demandes d'ententes directes formulées par le secteur privé en contrepartie du préfinancement d'études, qui dans la logique de financement de projet, auraient dû être financées et réalisées par le secteur public.

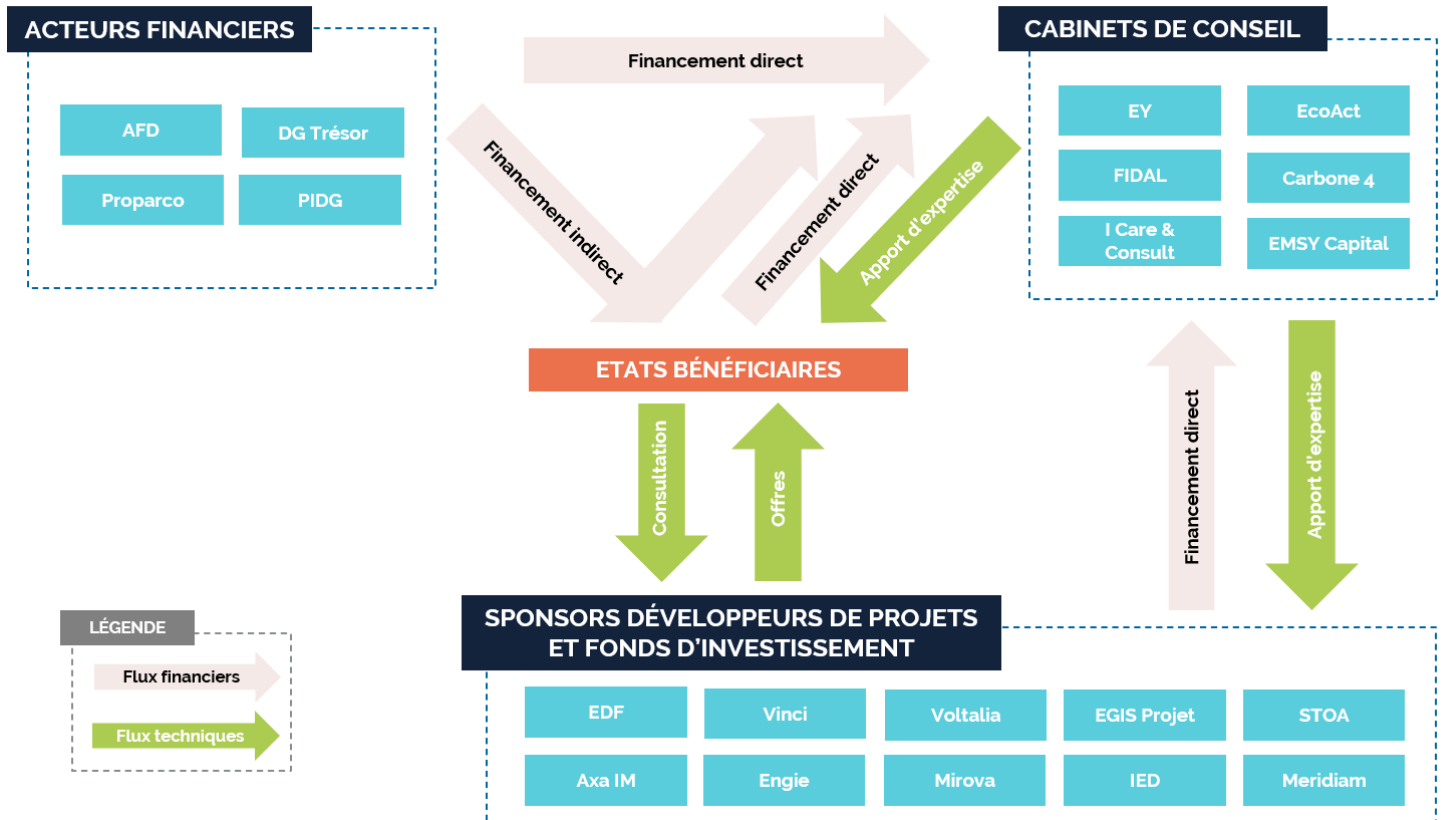
En réponse à ces enjeux, la BOAD et ses partenaires ont développé un mécanisme de financement par les opérateurs privés candidats de coûts communs de développement des projets. Les Coûts Communs de Développement (CCD) peuvent être définis de la manière suivante : ensemble des études et analyses considérées comme indispensables à des groupements d'entreprises privées afin de produire une offre technique et financière optimale et non mises à disposition par l'Etat. L'objectif du financement des CCD par les candidats est double : augmenter l'attractivité des projets pour le secteur privé et permettre d'assurer de la concurrence afin de maximiser la valeur ajoutée des projets pour les Etats.

La philosophie du mécanisme est la suivante : **les montants de CCD financés par chaque candidat seront remboursés par le candidat adjudicataire via un droit d'entrée payé par ce dernier à la date de signature de la documentation juridique du projet**. Les CCD seront donc in fine financés par les flux financiers générés par le projet considéré. Si l'Etat, pour des raisons qui lui incombent, souhaite ne pas poursuivre le projet, il devra alors rembourser tout ou partie des CCD engagés par les candidats.

Afin d'assurer l'attractivité du projet pour le plus grand nombre de candidats et de les inciter à préfinancer des CCD importants (permettant de de-risquer les projets et générer plus de valeur ajoutée pour les Etats), **un mécanisme de garantie a été structuré afin de rassurer les candidats sur l'effectivité des remboursements des CCD en cas de rupture unilatérale des discussions par l'Etat**.

PHASE DE TRANSACTION : MISE SUR LE MARCHÉ DES PROJETS

RÉSEAUX D'ACTEURS



ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

La mise sur le marché d'un projet consiste à sélectionner le ou les partenaires souhaités pour sa réalisation, principalement selon les deux modalités que sont l'entente directe ou la procédure compétitive. Cette adjudication se base sur un équilibre instable entre standards techniques, environnementaux et sociaux et compétitivité financière des offres. A ce titre les cabinets de conseil jouent un rôle crucial lors de cette étape en soutenant l'ensemble des parties afin d'assurer la cohérence, la transparence et la crédibilité de cette étape.

A l'heure actuelle, les procédures de sélection fixent des standards techniques, environnementaux et sociaux minimums, la sélection d'un partenaire restant majoritairement guidée par des critères financiers. Ainsi, les offres françaises portant des expertises techniques françaises de pointe ainsi que les plus hauts standards environnementaux et sociaux sont régulièrement mis en échec par des offres bien moins ambitieuses en la matière mais plus compétitives financièrement.

Le relèvement des critères techniques sociaux et environnementaux de sélection des partenaires est une condition sine qua none du développement de la présence des acteurs industriels et des fonds d'investissement français sur les projets d'infrastructures durables à l'international. Cette démarche pourrait notamment être portée avec force par les acteurs financiers apportant leur soutien aux Etats dans le cadre de ces procédures.

AXA

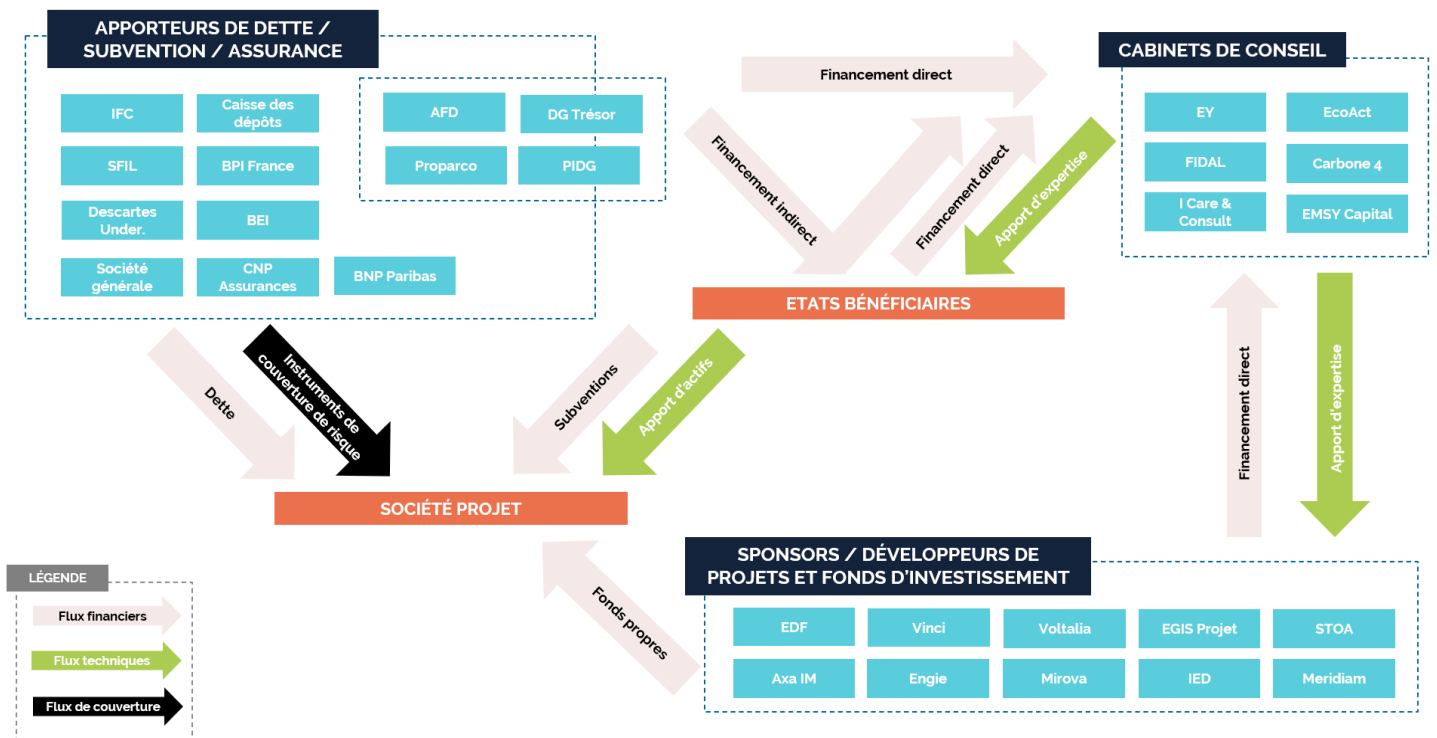
Grand investisseur institutionnel international dans des projets d'infrastructures en format dette ou capital, AXA finance des projets situés hors marchés matures et plus particulièrement en Afrique par des prises de participation dans des fonds d'investissements en capital proposés par des asset managers tiers. AXA participe également au programme de mobilisation des capitaux privés entamé par la banque mondiale il y a deux ans (MCP) visant à financer en dette des projets d'infrastructure essentiels. Dans les deux cas, AXA bénéficie de mécanismes de protection des risques, telle que des garanties de type MIGA ou bien un rehaussement de crédit fourni par la banque mondiale sous forme de garantie à prière perte.

Et plus particulièrement, l'Afrique n'est pas le marché naturel d'AXA en raison de son réseau géographique obligeant AXA à déléguer l'origination, le suivi et le monitoring des investissements à des acteurs reconnus qui restent toutefois peu en nombre pour que le financement de tels projets devienne un axe de financement majeur.



PHASE DE TRANSACTION : FINANCEMENT & BOUCLAGE DES PROJETS

RÉSEAUX D'ACTEURS



ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

La mobilisation des financements nécessaires à l'exécution des projets rassemble autour de la société projet un large panel d'acteurs disposant chacun d'offres complémentaires mais parfois concurrentes en matière de financements et de couvertures des risques du projet. La finalisation de la structure de financement du projet implique d'une part la mobilisation des financements par le partenaire adjudicataire, mais également parfois par l'Etat bénéficiaire qui doit mettre en place une ingénierie financière publique.

L'expertise internationale des acteurs bancaires et du secteur de l'assurance, qu'ils soient privés ou publics/parapublics, constitue un atout comparatif majeur de la Place de Paris. Toutefois le développement de leurs activités de financement des projets d'infrastructures dans les pays en développement est aujourd'hui limité par la concurrence des agences et fonds de développement publics/parapublics et bi-multilatéraux qui offrent des instruments financiers répondant aux mêmes besoins mais à des conditions hors marché.

Une démarche coordonnée de complémentarité, voire de subsidiarité, dans le financement en dette long terme des projets par les acteurs publics/parapublics et bi-multilatéraux au profit des acteurs privés de la Place permettrait à ces derniers d'accroître sensiblement leur présence dans le domaine. Dans la même logique, les acteurs publics/parapublics et bi-multilatéraux pourraient développer leurs actions de *viability gap funding* et de *blended financing*, qui sont des segments n'entrant pas ou peu en concurrence avec ceux adressés par les acteurs privés.

BIOVÉA ÉNERGIE

Signé en 2019, le projet BIOVEA de centrale biomasse de 46 MW porté conjointement par MERIDIAM et EDF, en partenariat avec Biokala (filiale du groupe SIFCA), illustre la capacité des acteurs de l'écosystème à joindre leurs forces tout au long du cycle de développement des projets pour accroître leur présence internationale au service des ODD.

Phases préparatoires :

- Les acteurs publics et privés français sont particulièrement actifs en Côte d'Ivoire depuis de nombreuses années, contribuant au développement d'un environnement favorable ainsi qu'à l'émergence de projets.

Phases de transaction :

- Les expertises internationales reconnues de EDF et de MERIDIAM, conjuguées à une connaissance pointue des enjeux locaux portée par Biokala, leur ont permis de porter une offre pertinente et compétitive qui a été retenue par l'Etat.
- Structurée comme une concession de 25 ans, ce projet contribuera fortement aux ODD 7,8 et 9.
- La mobilisation de financements publics (Proparco) et multilatéraux (Emerging Africa Infrastructure Fund) aux côtés des financements privés a permis de réaliser les 200 M€ d'investissements requis par le projet.

CONCLUSION

Ce travail de cartographie des acteurs français du financement du développement a permis d'identifier un atout rare en la matière : la place financière de Paris rassemble l'ensemble des acteurs de la chaîne de développement de projets d'infrastructures dans des Pays émergents. Cette richesse de l'écosystème français s'est illustrée par le passé et continue de s'illustrer par le succès de grands projets à l'international.

Toutefois, ces succès pourraient encore être intensifiés en éliminant les derniers freins que rencontrent les acteurs de l'écosystème que sont les enjeux de coordination des initiatives, de chevauchement des interventions et ceux d'image/réputationnels. A ce titre, trois recommandations sont ressorties de cette cartographie :

- 1. Unifier et coordonner les initiatives d'origination et de structuration de projets**
- 2. Recentrer les activités des acteurs publics/parapublics afin de permettre la croissance des activités des acteurs financiers privés**
- 3. Structurer une « image de marque » gage de qualité des projets développés par l'écosystème – team France**

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette cartographie a été coordonnée et appuyée par les équipes de F4T – Anne Claire ROUX, Pierre Alix BINET, Suzanne PASCAL –, EcoAct – Emmanuelle SERHROUCHNI et Emilie ALBEROLA – et EMSY Capital – Renaud BASSOT et Charles PUESCH – ainsi que par les co-pilotes de la Taskforce Finance for Development de F4T – Francois BERGERE et Erick DECKER – que nous remercions pour leur mobilisation et leur accompagnement tout au long de ce travail.

Nous souhaitons également remercier les membres du groupe de travail pour leur mobilisation tout au long de l'année, et les contributeurs ayant répondu au questionnaire de collecte des données, à savoir :

Africa Infrastructure Fellowship Program - Samuel Goldstein
Agence Française de Développement - Camille Laurens-Villain
AXA IM Alts - Bertrand Loubières
Banque des Territoires - Pierre Aubouin
Banque européenne d'investissement - Grégoire Chauvière Le Drian
BNP Paribas - David Traizet, Charline Vuillermoz, Alexandra Bonnet
Bpifrance - Pedro Novo
Caisse des Dépôts - Laurent Zylberberg
Carbone 4 - Jean-Yves Wilmotte
Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International - Grégoire Rota-Graziosi
CNP Assurances - Magued Abou Ali
Descartes Underwriting SAS - Marlène Luce
Direction Générale du Trésor - Gabriel Cumenge
EcoAct - Emmanuelle Serhrouchni, Emilie Alberola
EDF - Bruno Ferrier
Egis Projet - Antoine Goget
EMSY Capital - Renaud Bassot
ENGIE - Laure Philippon
Euronext - Joël Dibeton
EY - Ousmane Diawara
FIDAL - Julie Claude
Global infrastructure Hub - Marie Lam-Frendo
I Care & Consult - Antoine de Salins, Léo Genin
I4CE - Benoît Leguet
IED INVEST - Denis Rambaud-Measson
Institut de la gestion déléguée - Pierre Sorbets
Institut de Recherche pour le Développement - Ludovic Cocogne
Institut Louis Bachelier - Stéphane Voisin
International Finance Corporation - Thibaut Foucher
Long Term Infrastructure Investors Association - Francois Bergere
Meridiam - Samuel Goldstein
Mirova - Sarah Maillard
PPIAF - Philippe Neves, Luciana Silva
Private Infrastructure Development Group - Philippe Valahu
Proparco - Pierre Forestier
SFIL - Pierre Sorbets
Société Générale - Hacina Py, Cécile Camilli
STOA - Marie-Laure Mazaud
VINCI Concessions - Guilhem Vecten
Volitalia - Loan Duong